

Communiqué de presse

Montguyon - 6 décembre 2021

Prévention des risques : La commune de Montguyon opte pour la solution téléalerte et invite les habitants à s'inscrire sur la base de contacts

Face aux risques pandémiques, météorologiques (tempêtes et grains) et de pollution (liée au transport de marchandises), les élus de la commune de Montguyon (17) ont décidé de mettre en place un système automatique d'alerte à la population afin de mieux prévenir et gérer ce type d'événements. Ils ont choisi téléalerte, conçu par le leader du secteur - cii télécom, pour ses performances et sa simplicité. L'occasion de le présenter à toute la population et d'inciter celle-ci à s'inscrire sur la base de contacts.

Si la gestion courante de la commune peut créer un besoin régulier de communiquer rapidement et de façon ciblée avec les habitants (ex : annonces de coupures d'électricité, travaux de voirie, ...), la municipalité pense surtout aux risques majeurs et aux informations sensibles (ex : débordement du Palais, accident routier à proximité).

C'est pourquoi, elle a décidé, afin d'assurer la protection de ses administrés, de mettre en place l'automate d'appels télé**alerte** de la société **cii**télécom : un puissant outil pour s'adresser à ses ressortissants de façon massive mais ciblée (par quartier, tranche d'âge, etc.).

L'automate d'appel d'alerte est un moyen d'alerte officiel qui complète ou remplace les sirènes d'alerte. Il est préconisé dans la loi 2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 Août 2004.

ciitélécom, expert télécoms depuis 30 ans, est déjà très présent dans le département (11 communes clientes). Il s'appuie sur deux plateformes distantes, parfaitement redondées, qui permettent d'assurer jusqu'à 330.000 alertes par heure (via 3.000 lignes), envoyées sur tous les médias pertinents (SMS, téléphones fixes et portables, e-mails, fax, réseaux sociaux, notifications).

« *C'est l'assurance d'une réception du SMS d'alerte en moins de 10 secondes grâce à l'utilisation d'un canal de service dédié* » explique Georges Bento, responsable régional de **cii**télécom.

Son système d'alerte est agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis 2001 pour équiper les préfetures dans le cadre du système GALA (Gestion de l'Alerte Locale Automatisée), ainsi que par plus de 800 collectivités de toutes tailles et une centaine de sites Seveso seuil haut.

Que doivent faire les montguyonnais ?

La solution s'appuie sur une base de données, constituée préalablement à partir de l'annuaire téléphonique public et complétée par les inscriptions volontaires des habitants.

Gratuit pour le citoyen, ce système répond à toutes les exigences en matière de RGPD (confidentialité des données personnelles). Les données sont en effet gérées de manière strictement confidentielle par la mairie, hébergées en France par **cii**télécom pour l'usage strict de l'alerte et de l'information communale. En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers. « *Les systèmes sont parfaitement étanches et nous-mêmes, en tant que cii télécom, n'avons pas accès aux données de la base* » complète Georges Bento.

A ce jour, les coordonnées de 622 particuliers et professionnels sont renseignées sur près de 1600 habitants au sein de la commune. Aussi, l'équipe municipale lance un appel pour que tous les habitants de la commune s'y inscrivent en complétant leurs coordonnées pour recevoir les informations officielles et urgentes de la mairie.

Pour cela, l'équipe invite à se rapprocher rapidement soit de l'accueil de la mairie, soit en ligne via le site internet : www.inscription-volontaire.com/montguyon

« Il est indispensable de pouvoir communiquer rapidement et au plus près de vous concernant la vie de notre commune. Celle-ci s'est dotée d'un bel équipement de communication pour répondre à vos attentes. Il est important de vous inscrire en mairie ou directement sur notre site internet. Nous comptons sur vous. » affirme Julien Moucheboeuf, Maire de Montguyon.

Qu'est-ce qu'un automate d'alerte à la population ?

L'automate d'alerte est un système simplifié d'envoi de messages ciblés et personnalisés aux ressortissants d'un territoire. Aucune application n'est à télécharger. Les destinataires n'ont qu'à choisir le ou les médias sur lesquels ils souhaitent être contactés (SMS, téléphone fixe ou mobile, e-mail, etc.)

Grâce à l'utilisation de l'ensemble des supports, la commune est en mesure d'informer chacun de ses administrés. Cette solution innovante, préconisée dans la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, complète ou remplace efficacement les moyens d'alertes traditionnels (sirène, radioamateur) qui ne permettent pas toujours la transmission de messages explicites.

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de ciitélécom : Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, **ciitélécom** s'est spécialisée au fil du temps dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes). Pour cela, la société s'appuie sur 2 sites de production redondés et ultra-sécurisés, ainsi que 6 implantations en France (siège au Mans, agences à Aix en Provence, Lyon, Niort, Rennes et Toulouse). Sa solution phare, **téléalerte**, équipe déjà 60% des Préfectures françaises et plus de 900 clients (mairies, hôpitaux, SDIS, Samu, sites Seveso...). Par ailleurs, **ciitélécom** développe des solutions de gestion de centres d'appels et couplage téléphonie-informatique, de serveurs vocaux, messageries vocales, IBPX et VoIP, ainsi que de synthèse de la parole et reconnaissance vocale. 16 salariés. 17% de croissance annuelle depuis 2015.

